



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 45826

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la crise que traverse le secteur de la chirurgie dans notre pays. Cette spécialité médicale pâtit aujourd'hui d'un inquiétant désintérêt de la part des étudiants en médecine. Les conditions de travail décalées avec les attentes actuelles, la gestion des postes entre les différentes spécialités et l'explosion du montant des primes d'assurance des praticiens, liée à la judiciarisation croissante du secteur, sont notamment les causes de cette situation. Pour y faire face, les chirurgiens demandent une revalorisation de leur activité, une réouverture des postes d'internes en chirurgie, la création de passerelles d'exercice entre public et privé, une organisation pérenne de la permanence des soins chirurgicaux, ainsi que des mesures financières pour maîtriser l'augmentation des primes de responsabilité civile professionnelle. Il le remercie de bien vouloir lui préciser les actions qu'il entend engager pour prendre en compte ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45826

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2004, page 6202